

Réflexion et méditation proposée par Mgr Pascal Wintzer pour le jeudi 14 mai 2020

La fête de saint Matthias nous fait interrompre la lecture du chapitre 15 des Actes, mais pour en lire son premier chapitre, que je n'avais pas commenté ici, je m'y arrête donc.

Il y a des hommes qui nous ont accompagnés durant tout le temps où le Seigneur Jésus a vécu parmi nous, depuis le commencement, lors du baptême donné par Jean, jusqu'au jour où il fut enlevé d'auprès de nous. Il faut donc que l'un d'entre eux devienne, avec nous, témoin de sa résurrection. »

On en présenta deux : Joseph appelé Barsabbas, puis surnommé Justus, et Matthias. Ensuite, on fit cette prière : « Toi, Seigneur, qui connais tous les cœurs, désigne lequel des deux tu as choisi pour qu'il prenne, dans le ministère apostolique, la place que Judas a désertée en allant à la place qui est désormais la sienne. » On tira au sort entre eux, et le sort tomba sur Matthias, qui fut donc associé par suffrage aux onze Apôtres. Actes 1, 21-26.

La défection de Judas a réduit le nombre des Apôtres ; or, le chiffre Douze est souligné comme essentiel : il est le fait du choix du Seigneur, surtout, ce choix s'inscrit en fidélité à celui de Dieu lors de l'élection d'Israël, les douze tribus, les douze fils de Jacob. Rien ne saurait diminuer l'universalité qu'exprime et le choix de Dieu et le chiffre douze ; Jésus est venu pour tous, son Eglise doit être à la fois universelle (catholique) et s'adresser à tous.

Dans ce choix du successeur de Judas, c'est Pierre qui prend la parole et précise les critères en fonction desquels quelqu'un pourra être appelé. Ceci souligne également une fidélité aux actes de Jésus, la mission et le rôle donné à Pierre, un des Douze, mais le premier d'entre eux, jamais l'un sans les autres, jamais les autres sans cet un. L'organisation subséquente de l'Eglise fondera la primauté de Pierre sur ceci ; je précise néanmoins que les modes d'exercice de cette primauté sont historiques et contingentes, appelées toujours à évoluer (cf. *Ut unum sint*).

Le critère principal et presque unique que donne Pierre pour éclairer le choix est celui d'avoir connu Jésus ; ici, il s'agit de l'avoir connu durant ses trois années de vie publique, du baptême à son Ascension. Telle est la mission des Apôtres, qui ne pourra se perpétuer après leur mort : ils témoignent de ce dont ils ont été les témoins directs. *Celui qui a vu rend témoignage, et son témoignage est véridique ; et celui-là sait qu'il dit vrai afin que vous aussi, vous croyiez.* Jean 19, 35.

Au-delà du rôle unique des Douze, entendons ceci pour tout disciple de l'Evangile : nous témoignons de celui que nous connaissons, que nous suivons, pour lequel nous donnons notre vie ; mais ceci, sans avoir jamais été des témoins oculaires, nous avons foi dans le témoignage que lui ont rendu ses Apôtres.

Le récit souligne ensuite le rôle de l'assemblée, celui de l'Eglise : c'est elle qui présente Barsabbas et Matthias ; une pratique qui doit continuer à guider la nôtre : les ministres des communautés chrétiennes sont suscités en leur sein et par elles-mêmes, loin de toute pensée magique qui ferait attendre « du ciel », plus concrètement des évêques, des personnes qu'ils feraient surgir d'on ne sait quelle réserve !

Bien entendu, tout au long du processus de l'élection (autre mot pour dire l'appel, la vocation), le maître c'est l'Esprit Saint. On le sollicite par la prière, et pourquoi pas par le tirage au sort, mais il est aussi celui qui guide, s'ils l'écoutent, chacun des protagonistes : Pierre, les Onze, l'assemblée, Barsabbas et Matthias. Invitation à en faire le maître de nos vies.